

NOTE TECHNIQUE

Date : 4 mars 2010

Audience publique

Objet : Voie de contournement de Rouyn-Noranda Route 117
Réponse à la question n° 1 du DQ-5 du 3 mars 2010

Auteurs : Bernard Fournier, B.Sc. A, M. ATDR

Révision : Vincent Ermatinger, ing. jr.

N/réf. : AA107402-960-009

1. Avez-vous des données de circulation au regard de l'utilisation de la rue Perreault Est entre son intersection avec la rue de la Montée du Sourire et sa jonction avec le chemin du Golf ? Précisez.

Des comptages ont été effectués en 2009 sur cette section de la rue Perreault Est. Suivant les résultats de ces comptages, seulement de 15 à 20 véhicules par heure y circulent durant les périodes de plus forts achalandages. Cela représente un DJMA (débit journalier moyen annuel) de quelques 150 à 200 véhicules/jour.

Les projections effectuées sur cette section, avec la mise en place de la voie de contournement et le raccordement de la rue Perreault-Est à cette voie, indiquent un débit de circulation qui devrait être environ huit fois supérieur, soit un DJMA projeté de l'ordre de 1 300 à 1 600 véhicules/jour en 2022. Les projections considèrent des modifications des habitudes de conduite d'une partie des résidents du quartier de la montée du Sourire et des autres quartiers environnants à Rouyn-Noranda. Certains utilisateurs pourront gagner un peu de temps en empruntant la voie de contournement plutôt que d'utiliser l'avenue Larivière, via l'avenue Laliberté, lorsqu'ils viennent ou se dirigent vers l'est (ex. : Val-d'Or), par exemple. Cette hypothèse considère que presque tous les usagers du quartier en direction est ou provenance de l'est utiliseraient la voie de contournement plutôt que l'avenue Laliberté, ce qui ne sera cependant pas le cas dans la réalité puisqu'il y aura toujours tout de même des gains avec l'itinéraire actuel pour les résidents situés plus au sud dans le quartier.